



# ANIM'jeunes

Recy  
Saint-Martin-sur-le-Pré

## Accueil de loisirs de Saint-Martin-sur-le-Pré enfants de 6 ans et plus

du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2024

Places limitées

Priorité aux Saint-Martinais et Recyots

## CENTRE AÉRÉ D'AUTOMNE



### Association Anim' Jeunes

Espace Roger Bertrand (parking salle des fêtes) Chemin des Sports 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRÉ

**Contact :** Jean-François GAUTHIER, directeur du centre de Saint Martin

Joignable uniquement le mardi et jeudi de 09h00 à 11h00 au 07.44.98.32.54

✉ [animjeunes51@gmail.com](mailto:animjeunes51@gmail.com)  [animjeunes51520](https://www.facebook.com/animjeunes51520)

[www.mairie-saintmartinsurlepre.fr/vivre-a-saint-martin-sur-le-pre/associations/anim-jeunes/](http://www.mairie-saintmartinsurlepre.fr/vivre-a-saint-martin-sur-le-pre/associations/anim-jeunes/)

# SEMAINE 1

du lundi 21 au vendredi 25 octobre 2024

- Permanence d'accueil de 07h45 à 09h et de 17h à 18h au gymnase de St Martin
- Possibilité de manger sur place (repas sorti du sac ou pique-nique - mise à disposition de réfrigérateurs et de micro-ondes)
- Goûter à fournir par les parents
- Groupes constitués en fonction de l'âge des enfants inscrits
- Suivez l'activité de vos enfants en centre aéré sur notre page Facebook 

MATIN

3 groupes

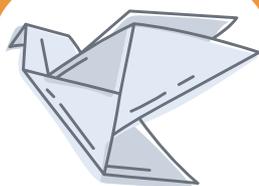
APRÈS-MIDI

Groupe 1

Groupe 2

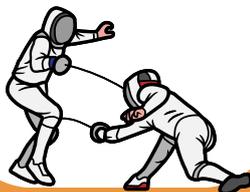
Groupe 3

LUNDI



Activités  
manuelles  
et  
activités  
physiques  
ou  
jeux  
collectifs

Escrime



Bowling

prévoir  
chaussettes

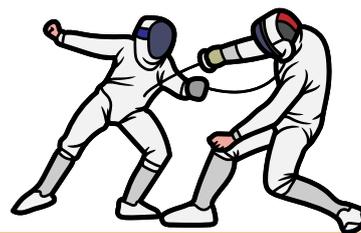


MARDI

Circus Parc



Escrime



MERCREDI

Film à la  
Comète



Piscine



JEUDI



GRAND



JEU

dès 14h

VENDREDI



# NIGLOWEEN



Pique-nique  
à prévoir



Départ en sortie à 08h00 - Retour prévu avant 18h00



Des modifications peuvent apparaître au programme. Veuillez vous référer au panneau d'affichage tous les matins. Merci de votre compréhension.

# SEMAINE 2

du lundi 28 au jeudi 31 octobre 2024

- Permanence d'accueil de 07h45 à 09h et de 17h à 18h au gymnase de St Martin
- Possibilité de manger sur place (repas sorti du sac ou pique-nique - mise à disposition de réfrigérateurs et de micro-ondes)
- Goûter à fournir par les parents
- Groupes constitués en fonction de l'âge des enfants inscrits
- Suivez l'activité de vos enfants en centre aéré sur notre page Facebook 

MATIN

APRÈS-MIDI

3 groupes

Groupe 1

Groupe 2

Groupe 3

LUNDI



Équitation



Laser Game



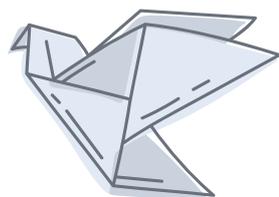
MARDI

Activités  
manuelles  
et activités  
physiques  
ou jeux  
collectifs

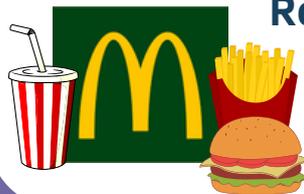
Patinoire  
prévoir  
chaussettes  
et gants



MERCREDI



JEUDI



Repas au Mc Do  
et  
Cinéma



VENDREDI

Jour férié : Fête de la Toussaint



Des modifications peuvent apparaître au programme. Veuillez vous référer au panneau d'affichage tous les matins. Merci de votre compréhension.

# Permanences d'inscription :

le samedi 21 septembre de 10h00 à 12h00 (St Martinais/Recyots)

le samedi 28 septembre de 10h00 à 12h00 (extérieurs)

 à la Mairie de Recy Place de la Mairie 51520 RECY



## Pour inscrire votre enfant :

- Compléter le formulaire d'inscription en flashant ce QR-code
- **NOUS TRANSMETTRE OBLIGATOIREMENT PAR MAIL LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE DE LA MAIRIE DE SAINT MARTIN SUR LE PRÉ**
- Vous présenter à l'une des permanences pour effectuer votre règlement



### Saint Martinais et Recyots

### Extérieurs (dont scolarisés et travaillant à St Martin et Recy)

#### PLEIN TARIF

semaine 1

semaine 2

113 €

76 €

123 €

86 €

#### TARIF CAF

semaine 1

semaine 2

Si QF\* < 15 000€

93 €

56 €

Si QF\* > 15 000€

103 €

66 €

Si QF\* < 15 000€

103 €

66 €

SI QF\* > 15 000€

113 €

76 €

#### TARIF MSA

Prévoir copie de votre bon MSA

Sur tarifs CAF : **Quotient Familial\*** = revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales (éléments apparaissant dans l'avis d'imposition)

**Pour profiter des activités proposées par Anim' Jeunes vous devez être adhérent :**

- Cotisation annuelle : 25€

Tarif de la cotisation dégressif dès le 2ème enfant de la famille : 20 € puis 15 €

**Mode de règlement :**

Espèces - Chèque à l'ordre d'Anim' Jeunes - Chèques vacances dûment remplis

**(auxquels s'ajoutent +2.5% du montant total de la somme payée en chèques ANCV)**

**L'inscription vous sera confirmée par mail, après contrôle de votre dossier complet. Le règlement s'effectuera sur l'une des deux permanences.**

**IPNS : Ne pas jeter sur la voie publique**